



12 mars 2021

Communiqué de presse

## Plan de relance : le Parc national de la Vanoise s'engage aux côtés du territoire

Le Gouvernement dédie une enveloppe spécifique aux parcs nationaux pour contribuer au plan de relance national, soit 1,727 M€ pour le Parc national de la Vanoise. Le conseil d'administration a validé le 9 mars une liste de projets qui en bénéficieront.

Les parcs nationaux de France sont concernés par deux grands axes du plan de relance national : la **biodiversité sur les territoires** et la **transition énergétique**.

Plus précisément, il s'agit pour les parcs de mobiliser ces crédits, sur une durée de 3 ans, pour des projets visant à préserver ou **reconquérir des milieux dégradés**, accompagner les transitions de modèles économiques, en faisant appel à des entreprises et des prestataires privés pour **soutenir l'économie locale**.

Le Parc national de la Vanoise accompagnera 17 projets sur le territoire (voir liste complète jointe).

La **stratégie touristique** d'accueil sur le territoire, co-construite avec les collectivités, y tient une place importante avec un budget de 740 000 €. Sont prévus 440 000 € pour l'aménagement de deux grandes « portes de Parc » en produit touristique de sensibilisation à la biodiversité et à la nature. Le projet de Pralognan-la-Vanoise pourra ainsi être accompagné et un appel à candidatures sera lancé pour identifier un second projet. 300 000 € sont fléchés pour la requalification du refuge de Plaisance à Champagny-en-Vanoise (en complément de 150 000 € de cofinancement hors plan de relance).

En lien étroit avec la stratégie touristique tournée vers les 4 saisons, les actions en faveur de **l'éducation à l'environnement** et de la **mobilisation citoyenne** représentent aussi un investissement fort du plan de relance en Vanoise (351 000 €), dans un domaine où le Parc a un rôle important à jouer. Parmi les actions programmées : la conception de nouveaux outils de sensibilisation (web-série, mini-expos en refuges...), un chantier-école et le renouvellement d'expositions permanentes.

Un **recrutement** est par ailleurs en cours pour un poste de chargé.e de mission éducation à l'environnement et mobilisation citoyenne dédié notamment à la mise en œuvre de ces deux volets.

Les autres volets du plan de relance concernent l'innovation en techniques de **suivi de la biodiversité** pour accélérer l'acquisition de connaissances dédiées à la gestion (76 000 €), **l'agriculture** et l'agro-environnement (234 000 €) et la **transition énergétique** (mises aux normes eau/assainissement) (326 000 €).



La convention de partenariat avec le ministère ne grave pas dans le marbre la liste de ces projets, celle-ci pourra donc évoluer selon les besoins et priorités, après **concertation avec le territoire**.

Les projets ont été choisis parmi ceux ayant la **maturité suffisante** pour pouvoir être portés et **finalisés** (payés) **d'ici à 2023**. La maîtrise d'ouvrage pourra relever du Parc ou d'acteurs du territoire, par l'octroi de crédits d'intervention. Les projets ont également été retenus en fonction de leur potentiel de **levier fort sur l'économie** en particulier sur les **entreprises locales** (en prestation intellectuelle ou en maîtrise d'œuvre).

Ils sont aussi de nature à **accompagner les transformations de l'économie** (touristique en particulier) vers des modèles plus résilients et par ailleurs permettre de **réduire l'impact des activités sur l'environnement** (impact énergétique, impact sur la biodiversité...). Et, en grande majorité, ces actions pourront être le support d'une **mobilisation citoyenne**.

À noter par ailleurs, hors de l'enveloppe des 1,727 M€, que la réponse du Parc national de la Vanoise à l'appel à projet de l'État pour la **rénovation de son patrimoine** va également permettre de réaliser l'isolation extérieure des bureaux et logement du Parc, au Reclus (Val Cenis), à hauteur de 110 000 €

Le conseil d'administration du 9 mars a approuvé la cohérence et l'opportunité de ce plan de relance vis-à-vis des enjeux actuels du territoire. Dès à présent, l'établissement public du Parc entre en phase opérationnelle pour lancer les chantiers. Premiers points d'étape prévus au conseil d'administration de juillet.





### ④ Stratégie touristique : 740 000 €

- Aménagement de deux grandes « portes de Parc » en produit de sensibilisation à la biodiversité et à la nature (Pralognan-la-Vanoise est déjà identifiée comme un projet mûr et prêt à lancer)
- Requalification du refuge de Plaisance (commune de Champagny-en-Vanoise)

### ④ Éducation à l'environnement – mobilisation citoyenne – en lien fort avec la stratégie touristique tournée vers le 4 saisons : 351 000 €

- Aménagement intérieur des refuges du Parc national pour y intégrer des mini-expositions permanentes de sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité environnants facilitant la mobilisation des touristes pour la protéger
- Conception de nouveaux outils de sensibilisation du public. Supports possibles : web série, outils numériques, exposition itinérante. Thèmes envisagés : bouquetin, changement climatique, dérangement de la faune
- Renouvellement des expositions permanentes de la maison de Parc de Pralognan et/ou la maison de la Vanoise à Val-Cenis-Termignon
- Mise en place d'un chantier-école pour la rénovation du patrimoine bâti traditionnel (pierre sèche, enduit à la chaux ou à la grisa, toiture traditionnelle en lauze sans débord, etc.)
- Mise en place d'une nouvelle scénographie pour la maison de la RNN de Plan de Tuéda à Méribel

### ④ Transition énergétique – mises aux normes eau/assainissement : 326 000 €

- Réalisation d'avant-projets sommaires pour les futures rénovations de refuges du Parc dans le cadre du SPSI (schéma pluri-annuel de stratégie immobilière)
- Réfection de la toiture de l'ancien refuge de l'Arpont (commune de Val Cenis)
- Extension du refuge de la Martin (commune de Villaroger), avec création d'un espace sanitaires et sas vestiaire)

### ④ Connaissance – innovation en techniques de suivi de la biodiversité : 76 000 €

- Recherche en ADN environnemental en lac d'altitude (communes de Tignes et Courchevel en particulier)
- Systèmes d'enregistrement bioacoustique pour le lagopède alpin
- Mise en œuvre d'un nouvel inventaire général de la biodiversité (ATBI) dans le vallon de Polset (commune de Modane)
- Cartographie des habitats de la Réserve naturelle nationale de Tignes-Champagny

### ④ Agriculture / agro-environnement : 234 000 €

- Réflexion sur la conception d'un dispositif adapté incluant le traitement du lactosérum et la valorisation du biogaz (volet technique, réglementaire, administratif) et accompagnement en phase test d'un alpage d'un prototype sur la commune de Bessans
- Mise en œuvre d'analyses génétiques de l'abeille noire : suivi de l'efficacité des mesures mises en place pour réduire l'hybridation (commune des Belleville, suite du conservatoire de l'abeille noire) et accompagnement de la conservation et la diffusion d'une espèce particulièrement adaptée aux conditions difficiles
- Accompagnement des bergers face à la prédation - financement complémentaire pour équiper les hébergements en alpage pour les bergers (loup) (communes de Val Cenis et Villaroger)